



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2026 / 2027

SOMMAIRE DU BIR N°01 DU 31 août 2026

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS	2
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE – SESSION 2027 (DECRET N° 2015-884 DU 20 JUILLET 2015, ARRETE DU 20 JUILLET 2015 ET CIRCULAIRE N° 2015-110 DU 21 JUILLET 2015)	
INSPECTION EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE – ENSEIGNEMENT GENERAL	4
RECRUTEMENT DE FORMATEURS POUR LE DISPOSITIF « ENSEIGNEMENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL ».....	
DÉLÉGATION ACADÉMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE	5
MISSION PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU PÔLE MUSÉAL DE SAINT-ÉTIENNE (MUSÉE DE LA MINE & MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE).....	
DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE AUX RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION	6
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES DE MOBILITE ENSEIGNANTE FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL- DGESCO - DREIC	
DÉLÉGATION REGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE	7
APPEL À CANDIDATURES POUR FAIRE FONCTION DE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES (DDFPT)	

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE – SESSION 2027 (DECRET N° 2015-884 DU 20 JUILLET 2015, ARRETE DU 20 JUILLET 2015 ET CIRCULAIRE N° 2015-110 DU 21 JUILLET 2015)

BIR n°01 du 31 août 2026

Réf : DEC6

L'examen d'accès au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique est ouvert au titre de la session 2027.

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour pouvoir se présenter au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, les candidats doivent être soit :

- enseignants du second degré titulaires
- conseillers principaux d'éducation titulaires
- enseignants et conseillers principaux d'éducation en contrat à durée indéterminée

et

- justifier d'au moins 5 années de services accomplis en qualité d'enseignants du second degré ou de conseiller principal d'éducation titulaire ou non titulaire.

Aucune dérogation aux conditions énumérées ci-dessus n'est accordée.

II - CANDIDATURES

A – DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le lien permettant aux candidats de s'inscrire sera disponible sur le site du rectorat de l'académie de Lyon à l'adresse suivante :

<https://www.ac-lyon.fr/la-certification-caffa-123160>

DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026 A 12 HEURES AU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 À 17 HEURES

Ces dates sont impératives.

B - DATES ET MODALITES DE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ OU DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

Le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives devra être **renvoyé par courriel à : dec6-caffa@ac-lyon.fr** en précisant en objet « **Inscription Admissibilité ou Admission - NOM DE NAISSANCE PRENOM** » **au plus tard le VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 À 17 HEURES.**

- ADMISSIBILITE :

Le rapport d'activité de cinq pages dactylographiées au plus (hors annexes : celles-ci pouvant comporter tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer le jury sur cette activité) ainsi que les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique) devront être adressés au bureau DEC6 en **1 seul exemplaire au plus tard le lundi 4 janvier 2027**. Un envoi en lettre suivie est conseillé.

Une version électronique du rapport sous la forme d'un seul fichier au format .pdf doit également être envoyée l'adresse suivante : dec6-caffa@ac-lyon.fr en précisant objet « Rapport d'activité-Nom de naissance prénom » **au plus tard le lundi 4 janvier 2027 à 17 heures.**

- ADMISSION POUR LES CANDIDATS DEJA ADMISSIBLES :

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation, devra être adressé au bureau DEC6 en **1 seul exemplaire au plus tard le mercredi 17 mars 2027**. Un envoi en lettre suivie est conseillé.

Une version électronique du mémoire professionnel sous la forme d'un seul fichier au format .pdf devra également être envoyée, à l'adresse suivante : dec6-caffa@ac-lyon.fr en précisant objet « Mémoire – Nom de naissance prénom » **au plus tard le mercredi 17 mars 2027 à 17 heures.**

Aucun dossier, rapport ou mémoire professionnel déposé, posté ou envoyé hors délai ne pourra être pris en compte.

Tout retard consécutif à la transmission par l'intermédiaire d'un établissement ou d'un service administratif entraînera le rejet de la candidature pour forclusion.

III – MODALITES DE L'EXAMEN

L'examen pour l'obtention du CAFFA se déroule sur deux années. La première année est consacrée à l'admissibilité, la seconde à l'admission. Les candidats déclarés admissibles doivent déposer un dossier d'inscription aux épreuves d'admission au titre de l'année de leur choix.

- **Admissibilité :**

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury qui s'appuie sur un rapport d'activité fourni par le candidat. Ce rapport consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel. Le candidat présente une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

Epreuves : mercredi 27 et jeudi 28 janvier 2027 (Dates prévisionnelles).

- **Admission :**

L'admission consiste en une épreuve de pratique professionnelle (au choix du candidat, au moment de l'inscription, entre une analyse de pratique et l'animation d'une action de formation) et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Le candidat fait part de son choix avant le mois de décembre de la seconde année.

Le choix du sujet de mémoire est libre.

Epreuve de pratique professionnelle : du lundi 12 octobre 2026 au mercredi 17 mars 2027

Epreuves de soutenance : mardi 6 et mercredi 7 avril 2027 (Dates prévisionnelles).

ATTENTION :

UNE RÉUNION D'INFORMATION EN DISTANCIEL SE TIENDRA

LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2026 A 17H00

(Le lien de cette vision sera indiqué sur la page <https://www.ac-lyon.fr/la-certification-caffa-123160>)

L'inscription aux parcours de formation proposés par l'EAFC se fera automatiquement suite à votre inscription auprès de la DEC. Les séances de formation débutent le 14 octobre 2026 pour le parcours « Admissibilité au CAFFA » et le 7 octobre 2026 pour le parcours « Admission au CAFFA ».

INSPECTION EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE – ENSEIGNEMENT GENERAL

RECRUTEMENT DE FORMATEURS POUR LE DISPOSITIF « ENSEIGNEMENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL »

BIR N°01 du 31 août 2026

Réf : Secrétariat des IEN ET-EG

Le groupe ressource du dispositif académique « ENSEIGNEMENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL » recrute des formateurs de formateurs qui interviendront pour la formation des enseignants aux modules « Enseigner la Santé et Sécurité au Travail ».

Le dispositif est basé au lycée Marcel Sembat de Vénissieux et l'essentiel des formations s'y déroule.

Les modules de la formation ES&ST visent à faire acquérir des compétences en prévention (Module 1) et des compétences en pédagogie de la prévention (Module 2).

Pour exercer cette mission académique, les formateurs de formateurs recevront une formation délivrée par l'INRS.

Cette offre s'adresse aux :

- PLP sciences et techniques industrielles ;
- PLP économie-gestion ;
- PLP biotechnologie santé environnement ;

Ils devront avoir suivi le module 1 « Enseigner la Santé et Sécurité au Travail ».

Les candidats doivent adresser, **avant le 15 septembre 2026**, une lettre de motivation et un CV détaillé à Monsieur Yann BUISSON (Yann.buisson@ac-lyon.fr), IEN en charge du dispositif ES&ST de l'académie de Lyon.

Les candidats retenus recevront une convocation pour participer à un entretien qui sera planifié sur la semaine 38.

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE

MISSION PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU PÔLE MUSÉAL DE SAINT-ÉTIENNE (MUSÉE DE LA MINE & MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE)

BIR n° 01 du 31 août 2026
Réf : DAAC

La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle recherche un professeur relais auprès du Pôle Muséal de Saint-Étienne pour l'année scolaire 2026-2027.

Profil :

Enseignant titulaire de leur poste dans un établissement public du 2nd degré, doté d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 25 septembre 2026 à :**

Monsieur Mathieu RASOLI, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.
E-mail : daac@ac-lyon.fr

DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE AUX RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES DE MOBILITE ENSEIGNANTE FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL- DGESCO - DREIC

BIR N°01 du 31 août 2026

Réf. : FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL, DREIC – DGESCO

Programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premiers et seconds degrés de l'enseignement public et privé sous contrat, hors programme Erasmus+, organisés au niveau national pour l'année scolaire 2027-2028.

- 1- Le programme Jules Verne (DREIC) : le programme Jules Verne est mis en œuvre au sein de l'académie et concerne uniquement les enseignants relevant de l'enseignement public. Pour le premier degré, les postes proposés sont implantés en Amérique du nord. L'implantation des postes second degré est en cours de négociation et fera l'objet d'une information ultérieure.

Vous pouvez manifester dès maintenant votre intérêt en envoyant un courriel à la DRAREIC site de Lyon à l'adresse suivante : drareic-site-lyon@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

- 2- Le programme Élysée Prim, destiné aux enseignants du premier degré et aux professeurs de collège de discipline non linguistique (DNL) en allemand de l'enseignement public exerçant devant au moins une classe de 6e (Dgesco); Vous pouvez contacter Aude Deshors à l'adresse suivante : drareic-site-lyon@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr
- 3- Les séjours professionnels pour les enseignants et accueil des professeurs européens dans un établissement public du second degré de l'enseignement public en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni (FEI);
- 4- Les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des premier et second degrés en allemand, anglais, espagnol et italien (FEI) ;
- 5- Le programme Codofil (séjour en Louisiane) : pour les enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public et privé sous contrat et les professeurs de français langue étrangère-FLE (FEI).

Pour l'ensemble de ces programmes, se référer au BO N° 30 du 23 juillet 2026 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo30/MENC2613145N>

DÉLÉGATION REGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

APPEL À CANDIDATURES POUR FAIRE FONCTION DE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES (DDFPT)

BIR n°01 du 31 août 2026

Réf : DRAFPIC, Christelle GAUCHER, déléguée à la formation professionnelle

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2026, **trois postes de Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) restent à pourvoir** au sein de l'académie :

- Lycée professionnel Tony Garnier, Bron
- Lycée professionnel Camille Claudel, Lyon 4
- Lycée polyvalent René Cassin, Tarare

Cet appel à candidature s'adresse aux **professeurs agrégés, certifiés et de lycée professionnel justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années dans l'enseignement ou la formation.**

Les candidatures sont ouvertes aux enseignants **habilités aux fonctions de DDFPT** comme aux **enseignants ne disposant pas encore de cette habilitation**, mais souhaitant s'inscrire dans cette évolution professionnelle.

Sous l'autorité du chef d'établissement, le DDFPT contribue au **pilotage, à la coordination et au développement des formations professionnelles et technologiques** de l'établissement.

À ce titre, il participe notamment :

- à l'organisation et à la coordination des enseignements professionnels et technologiques
- à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de formation, en lien avec les besoins des territoires et des secteurs professionnels ;
- au développement des relations avec les entreprises et les partenaires professionnels (bureau des entreprises, BDE) ;
- à l'organisation et au suivi des périodes de formation en milieu professionnel et des parcours en alternance ;
- à la gestion et à l'évolution des équipements et des plateaux techniques ;
- à l'accompagnement des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des évolutions des formations et des diplômes ;
- à la contribution au pilotage de la voie professionnelle et à la sécurisation des parcours des élèves et des apprentis.

L'exercice des fonctions de DDFPT constitue une opportunité de valoriser son expérience d'enseignant tout en développant de nouvelles compétences dans les domaines de la coordination, du pilotage, de l'accompagnement des équipes et du partenariat avec le monde économique.

Modalités de recrutement :

- CV et lettre de motivation à renvoyer **avant le 8 septembre 2026** à madame Gaucher Christelle : dafpic.ddf@ac-lyon.fr. Examen de la candidature par le corps d'inspection
- Entretien avec le chef d'établissement